



SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

Appel à Manifestation d'Intérêt

Sujet :	RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ÉTUDE SUR LA PROPRIÉTÉ REELLE AU GABON		
Numéro :	AMI N°004/PEI/ITIE GABON/GMP/STP/2022		
Pays :	Gabon		
Date de publication :	01/07/2022	Date de réception :	29/07/2022
Pays :	Gabon		

1. Au nom du Gouvernement du Gabon, le **Groupe Multipartite de l'ITIE Gabon invite par le présent avis, les cabinets de conseils, bureaux d'études ou groupements constitués à manifester leur intérêt.**

2. **L'objectif général poursuivi est la fourniture des services en qualité de consultant conformément à la norme ITIE 2019. L'objectif spécifique est de réaliser l'étude de la propriété réelle au Gabon.**

3. La production de ce rapport couvre les actions de **revue documentaire, réunions et consultations avec les différents acteurs impliqués, compilation de toutes les données collectées et production de synthèses, rédaction du rapport de l'étude de cadrage et présentation du rapport au Groupe Multipartite de l'ITIE Gabon.** L'objectif de la mission est de (i) fournir au Gouvernement du Gabon et au Groupe Multipartite de l'ITIE Gabon, une meilleure compréhension du type de politiques et de pratiques institutionnelles à mettre en place pour collecter et divulguer les informations sur la propriété effective conformément aux exigences de l'ITIE et (ii) proposer des pistes pour améliorer la transparence des bénéficiaires effectifs en vue de soutenir les efforts au niveau des réformes sectorielles en cours dans le pays et contribuer aussi à la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.

L'étude vise entre autres à (1) proposer en vue de son adoption par Groupe Multipartite de l'ITIE Gabon, une définition au niveau national du terme « bénéficiaire effectif », (2) identifier les obstacles et manquements juridiques et institutionnels à la divulgation des bénéficiaires effectifs des entreprises, (3) identifier les institutions les plus à même de collecter et de vérifier les données soumises par les entreprises, et (4) fournir des recommandations sur la méthodologie de collecte des données.

4. **La mission se déroulera en neuf (9) étapes :** (1) revue documentaire, (2) réunions et consultations avec les différentes parties prenantes, (3) diagnostic du cadre juridique et institutionnel en lien avec la propriété effective, (4) identification de tout obstacle susceptible d'entraver la divulgation des bénéficiaires effectifs, (5) recommandations sur les cadres, mécanismes et procédures de collecte des données sur la Propriété Effective qui assurent leur fiabilité et leur accessibilité au public, (6) identification de l'institution la plus à même d'héberger et vérifier les données soumises par les entreprises, (7) Elaboration de la feuille de route et du plan d'action associés, (8) rédaction du rapport de l'étude et (9) présentation du rapport au Groupe Multipartite.

5. **Les cabinets de conseils, bureaux d'études ou groupements constitués intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités, expériences, qualifications et compétences** (documentation, prestations similaires, missions comparables, personnel clé, etc.) **à fournir les prestations décrites à la section 4.** Ils doivent aussi montrer **qu'ils ont une solide expérience en matière d'ITIE, qu'ils sont crédibles et libres de tout conflit d'intérêts.**

6. **La rémunération sera précisée dans le contrat de services du soumissionnaire retenu au terme des différentes étapes** (Appel à Manifestation d'Intérêt, liste restreinte, soumission et évaluation des propositions des offres techniques et financières, négociations du contrat de service, notification et signature du contrat de service et démarrage de la mission).

7. **L'intérêt manifesté par un cabinet de conseils, un bureau d'études ou un groupement constitué n'implique aucune obligation de la part de de l'ITIE Gabon de l'inclure sur la liste restreinte.**

8. La durée de la mission est de **3,5 mois.**

9. Les dossiers de soumission doivent comprendre, (i) **une lettre de manifestation d'intérêt**, (ii) **une présentation institutionnelle et organisationnelle des soumissionnaires**, (iii) **une présentation des références techniques** dont 4 références globales récentes (2021-2018) et 4 références spécifiques de missions similaires (2021-2018) synthétisées dans des tableaux en joignant également des attestations de « bonne exécution du service fait », (iv) **une présentation des experts**

clés et autres personnels de la mission, incluant en plus, un CV signé par l'expert, un résumé des compétences et qualifications, les précisions sur son rôle et responsabilités au cours de la mission et enfin (v) **une connaissance du contexte institutionnel et organisationnel de l'ITIE Gabon et des propositions d'actions de renforcement des capacités à mener durant la mission.**

10. L'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt se fera sur la base des critères ci-dessous.

Critères	Points
i. Expérience globale : présentation des soumissionnaires	10
ii. Expérience spécifique : références techniques documentées	45
iii. Présentation des experts clés et autres personnels de la mission	30
iv. Connaissance de l'ITIE Gabon et actions de renforcement des capacités	15

11. Les soumissionnaires intéressés peuvent **obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous et à la plage horaire de 08 :00 à 14 :00.**

12. Les dossiers physiques de manifestation d'intérêt devront être déposés au Cabinet du Ministre de l'Economie et de la Relance au plus tard le **29 juillet 2022 à 14 :00** (Libreville) et envoyés impérativement une version PDF dudit dossier, avec l'accusé de réception du dépôt physique, à l'adresse E-mail suivante : recrutementitiegabon@gmail.com

Le pli portera la mention suivante : « Production du premier rapport ITIE du Gabon pour la période 2021 ».

13. La mission débutera le **14 septembre 2022** et se conclura le **28 septembre 2022.** Le chronogramme prévisionnel du processus de recrutement est indiqué ci-dessous.

Appel à manifestation d'intérêt, soumission des propositions et sélection du prestataire	
=> Publication de l'AMI	Du 01 au 29 Juillet 2022
=> Etablissement de la liste restreinte	Du 01 au 03 août 2022
=> Soumission des offres techniques et financières	Du 04 au 26 août 2022
=> Evaluation des propositions reçues	Du 29 août au 02 septembre 2022
=> Sélection et notification au prestataire retenu	Du 05 au 09 septembre 2022
=> Signature du contrat et réunion initiale avec le GMP	14 septembre 2022
=> Réunion d'information élargie et démarrage	Du 15 au 16 septembre 2022
=> Revue documentaire	23 septembre 2022
=> Consultations avec les différents acteurs impliqués	21 octobre 2022
=> Compilation des données collectées et synthèses	04 novembre 2022
=> Rédaction du rapport de l'étude de cadrage	23 novembre 2022
=> Présentation du rapport au Groupe Multipartite	28 novembre 2022

La Présidente de l'ITIE Gabon